



Charte de bonne conduite à la cantine scolaire



Le déjeuner pris en commun doit être un moment agréable de détente et d'éducation à condition de respecter les règles élémentaires indispensables à toute vie en communauté :

- ☺ Je rentre dans le restaurant scolaire sans bousculade et dans le calme ;
- ☺ Je ne joue pas avec la nourriture ou le matériel de restauration ;
- ☺ Je ne jette pas les aliments ;
- ☺ J'accepte de goûter un peu à tous les aliments que l'on me propose ;
- ☺ Je reste assis et lève la main pour demander ce dont j'ai besoin ;
- ☺ Je ne dois pas me déplacer pendant le repas sans autorisation ;
- ☺ Je parle sans crier et sans me faire remarquer ;
- ☺ Je respecte le personnel communal et je lui obéis ;
- ☺ J'aide le personnel communal (débarassage, petit nettoyage...) ;
- ☺ Je suis poli(e) ;
- ☺ Je respecte le matériel (le matériel cassé volontairement sera remplacé par la famille) ;
- ☺ Je quitte la cantine sans bruit.

Si je ne respecte pas les règles, je serai sanctionné(e)